Communauté de Communes
du Pays de Lalbenque-Limogne

PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH

Limogne-en-Quercy



Edition 2026

Sommaire

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE 3

2. LE PUBLIC ACCUEILLI 3

3. LES JOURS ET HORAIRES 4

4. LA JOURNÉE TYPE 4

5. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ALSH 4

- Favoriser l'inclusion 5
- Favoriser le vivre ensemble 7
- Réaffirmer la place de l'enfant au cœur du projet du centre de loisirs 8

6. LES MOYENS 10

- L'équipe pédagogique 10
- Les missions de la direction 10
- Les missions des animateurs-trices 10
- Les locaux 10
- Les principaux partenaires et les moyens financiers 12

7. LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT SUR LA JOURNÉE 13

8. LA POSTURE DE L'ANIMATEUR.TRICE 14

9. LA SANTÉ 15

10. L'ESPACE INCLUSIF 16

11. LES TARFIS 17

12. LES TRANSPORTS 18

13. L'ÉVALUATION DU PROJET 18

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs « ALSH de Limogne-en-Quercy » est géré par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne.

Il se situe à Limogne-en-Quercy au Chemin des Grèzes dans les locaux de l'école publique.








2. LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sur l'ALSH sont âgés de 3 ans à 12 ans et sont répartis par groupe d'âge dans les différents bâtiments :

- PS/MS/GS dans l'école maternelle,
- 6 -12 ans dans la salle polyvalente.

Ils proviennent en majorité du territoire de la communauté de communes mais nous accueillons aussi des enfants provenant de villes et villages hors de la communauté de communes.

Tous les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont scolarisés obligatoirement, soit à l'école ou faisant l'école à la maison.

3. LES JOURS ET HORAIRES

L'ALSH de Limogne ne Quercy est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire (soit 36 en moyenne par an).

Il est ouvert durant les petites vacances et l'été :

- 2 semaines pour les vacances d'hiver
- 2 semaines pour les vacances de printemps
- Vacances de juillet (le mois complet soit 4 semaines)
- 2 dernières semaines des vacances d'Août
- 2 semaines pour les vacances d'automne
- 1 semaine pour les vacances de fin d'année

Le centre de loisirs est fermé pour les congés annuels, soit 2 semaines au mois d'août et 1 semaine durant les vacances de fin d'année.

Les horaires de fonctionnement du centre sont de 7 h 30 le matin à 18 h 30 le soir.



4. LA JOURNÉE TYPE

- 7 h 30 à 9 h : accueil échelonné des enfants, des parents,
- 9 h à 9 h 30 : collation du matin accompagnée d'un temps d'échange et présentation des activités de la journée,
- 9 h 45 - 12 h : activités et temps de respiration,
- 12 h à 13 h : temps du repas,
- 13 h à 15 h 30 : temps de sieste pour les moins de 6 ans / temps calme et activité pour les plus grands,
- 16 h à 16 h 30 : temps du goûter,
- 16 h 30 à 18 h 30 : départ échelonné des enfants accompagné d'activités au choix.

5. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ALSH

L'organisation du centre de loisirs, les activités ainsi que les projets spécifiques permettront de répondre transversalement aux objectifs fixés par le PEDT 2024-2027. Trois grands axes pédagogiques se dégagent pour répondre aux objectifs éducatifs :

Objectifs Pédagogiques n°1	Objectifs opérationnels	Moyens	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation
Offrir un environnement sûr et serein, qui respecte les besoins de chacun.	**Développer un climat sécurisant au quotidien** • En aménageant un lieu sécurisant • En construisant des règles communes • En assurant un cadre de vie clair, stable et cohérent • En prévoyant et gérant les conflits de manière pragmatique **Prendre en compte les besoins de chaque enfant selon ses caractéristiques propres** • En respectant le rythme de chacun • En permettant au public accueilli de s'épanouir selon ses besoins. • En adaptant les propositions d'activités en fonction des âges, rythmes et intérêts • En favorisant l'inclusion et la participation de toutes/tous	Moyens humains - Une équipe d'animation formée - Les partenaires associés - L'ensemble des acteurs éducatifs Moyens matériels - Des locaux adaptés et sécurisés - Des espaces associés (gymnase, sentier botanique, bibliothèque, excursion extérieure) - Mini bus - Affichage - Grille d'observation Moyens budgétaires - Le budget alloué par la CCPLL	Identification et fréquentation des espaces de l'ALSH Création de repères structurants Le nombre de conflits en baisse Confiance accrue et sentiment d'appartenance renforcé Renforcement de l'estime de soi et du sentiment d'être écouté.	L'aménagement de l'espace est adapté aux activités proposées et favorise l'autonomie des enfants Le matériel est facilement accessible et bien rangé. Organisation d'une journée type cohérente (respect du rythme). Augmentation de la fréquentation de l'ALSH Nombre et nature des conflits Satisfaction et confiance des familles Le nombre et la nature des projets réalisés

		- Les appels à subvention	Renforcement du pouvoir d'agir des enfants Des enfants respectueux du cadre Des enfants qui s'expriment d'avantage et qui développent leur capacité à débattre (cercles de parole, débats, boîtes à idées…).	Observation de la capacité d'interaction du groupe Bilan quotidien (la couleur de la journée) Comportements observés (respect, coopération) Les interactions entre les enfants sont positives et sans discrimination Création d'une charte de vie collective Mise en place de temps d'échange et d'expression Observation sur le niveau de respect des règles

Objectifs Pédagogiques n°2	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Accompagner et développer les valeurs de la citoyenneté au quotidien	**Permettre d'avoir une place au sein de son environnement de vie** • En permettant d'avoir le choix • En favorisant le sentiment d'appartenance au groupe • En encourageant la participation active dans la vie du centre / de la collectivité **Valoriser les compétences psycho-sociales permettant le vivre ensemble** • En soutenant l'estime de soi et la confiance en ses capacités • En favorisant l'empathie • En développant la tolérance, le respect et la solidarité. **Développer les valeurs de la citoyenneté** • En encourageant l'engagement • En faisant comprendre les notions de droits et de devoirs • En favorisant la participation et la prise de décision collective	Moyens humains - Une équipe d'animation formée - Les partenaires associés - L'ensemble des acteurs éducatifs Moyens matériels - Des espaces adaptés (espace inclusif) - Des ressources (Livre, programme, jeux) - Mini bus - Affichage - Grille d'observation Moyens budgétaires - Le budget alloué par la CCPLL - Les appels à subvention	Des enfants qui prennent plus facilement la parole Mise en place de projets prônant la tolérance, le respect, le vivre ensemble Réduction des comportements violents ou excluants. Renforcement du pouvoir d'agir des enfants. Mise en place de projets s'associant à de grandes causes nationales Des enfants qui communiquent de manière positive et efficace	Un programme d'activités qui prend en compte les envies des enfants : nombre et nature des activités au choix, nombre et nature des projets mis en place Mise en œuvre du projet « mercredi choisi » ou d'un projet de citoyenneté Observation sur le niveau de respect des règles de vie Taux de participation volontaire aux activités et projets citoyens Bilan quotidien (la couleur de la journée) Observation régulière du niveau de solidarité, d'empathie au sein de la structure

Objectifs Pédagogiques n°3	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Grandir et s'épanouir dans son territoire.	**Favoriser la connexion à son territoire de vie** • En tissant un lien émotionnel avec le territoire • En forgeant un sentiment d'appartenance au centre de loisirs • En créant des souvenirs • En impliquant les enfants dans la vie locale • En valorisant le territoire comme support d'apprentissage et d'appartenance **Promouvoir la connaissance et l'interconnaissance** • En acquérant des connaissances patrimoniales, culturelles, environnementales • En cultivant la connaissance de soi en référence aux Compétences Psycho-sociales • En encourageant la découverte des autres à travers les différences • En créant des temps d'échanges et de rencontre entre les enfants	Moyens humains - Une équipe d'animation formée - Les partenaires associés - L'ensemble des acteurs éducatifs Moyens matériels -Affiche - Matériels permettant l'identification : Pin's, tee-shirts - Minibus - Grille d'observation Moyens budgétaires - Le budget alloué par la CCPLL - Les appels à subvention	Des enfants qui connaissent mieux leur cadre de vie (lieux, personnes, ressources). Un respect accru de leur environnement Valorisation du patrimoine naturel, culturel et social Des enfants qui ont une meilleure connaissance et conscience d'eux Renforcement des liens au sein du centre de loisirs Des enfants qui ont de l'appétence pour le savoir	Identification des marqueurs patrimoniaux, culturels, environnementaux du territoire Mise en œuvre de projets prônant la découverte du territoire Taux de participation sur des projets liés au territoire Nombre et nature des projets Capacité à exprimer ses émotions et ses besoins, meilleure estime de soi (échelle de Rosenberg, assemblées d'enfants, outil d'évaluation qui permet aux enfants d'identifier les émotion grâce à des pompons de couleur)

			Un nouveau nom pour le centre de loisirs Mise en place de noms de groupe d'enfants pour chaque projet	Participation régulière et volontaire aux activités Diminution des comportements d'exclusion ou de repli Bilan sur les expériences partagées

6. LES MOYENS

1. L'équipe pédagogique

L'équipe du centre de loisirs de Limogne est constituée de 4 animateurs fixes sur son équipe extrascolaire et de 5 animateurs fixes pour les mercredis périscolaires. Pour les périodes des vacances scolaires, des saisonniers viennent compléter l'équipe afin d'être en adéquation avec les taux réglementaires de la SDJES ainsi que 2 agents techniques (chacun intervenant de manière dissociée tout au long de l'année). Une personne mise à disposition par la commune de Limogne-en-Quercy réalise les missions techniques liées à l'activité du centre de loisirs des mercredis et une autre personne employée par la CCPLL pour les missions techniques liées à l'activité du centre de loisirs des vacances scolaires.

L'équipe est donc composée de :

- Un directeur diplômé BAFD titulaire de la fonction publique territoriale (Mathieu Issartel),
- Une adjointe de direction en cours BAFD diplômée d'un BAFA titulaire de la fonction publique territoriale,
- Une animatrice diplômée BAFA, BAFD en cours pour les mercredis (Dagorne Stéphanie),
- Une animatrice diplômée BAFA (Elodie Bellonie),
- Une animatrice diplômée CAP AEPE et BAFA (Maïtena Lacabe),
- Agents techniques (Mélanie Correla, Minello Julie).

2. Les missions de la direction

- Gestion administrative et financière,
- Sécurité et bien-être des enfants,
- Coordination pédagogique,
- Management et animation de l'équipe,
- Communication et relations avec les familles,
- Partenariats et réseautage,
- Évaluation et amélioration continue.

3. Les missions des animateurs-trices

- Encadrement et sécurité des enfants,
- Mise en œuvre des activités,
- Développement et épanouissement des enfants,
- Communication et relations avec les parents,
- Travail en équipe,
- Développement professionnel,
- Gestion du matériel et des espaces.

4. Les locaux

Les locaux du centre de loisirs de Limogne-en-Quercy se trouvent au sein des locaux de l'école publique. C'est un espace partagé entre différentes institutions qui utilisent les locaux tout au long de l'année.

L'environnement du centre de loisirs est vraiment un atout pour la structure, nous avons des espaces intérieurs et extérieurs de qualité, permettant de développer notre organisation et les projets que nous souhaitons mener pour les enfants.

L'organisation des locaux est la suivante :

LOCAUX répertoriés pour l'Accueil Limogne en Quercy

Pour les élémentaires (6-12 ans)

- Une salle polyvalente dans les bâtiments de l'école publique aménagée pour chaque jour de fonctionnement en plusieurs espaces **particuliers** (bibliothèque, jeux de construction, espace ludothèque, espace détente)
- 1 salle activités travaux manuels
- lieu de commodité
- Un espace de restauration
- 2 cours de récréation (une pour le sport et l'autre pour les activités de temps libre)
- 1 préau

Pour les maternelles (3- 5 ans)

- L'espace accueil de l'école maternelle
- Une salle de motricité
- Le dortoir
- lieu de commodité
- Un espace de restauration (avec matériel adapté à la tranche d'âge)
- 2 cours de récréation (Un espace sportif et un espace pour le temps libre et les petits vélos)
- 1 préau
- Un espace naturel dans l'école (prairie boisée d'environ 1000m2, cet espace est partagé par tous), on le nomme la « petite forêt »

Les espaces affiliés intérieur et extérieur

- Une bibliothèque
- Un Gymnase
- Le sentier botanique
- Un lavoir
- Ecosystèmes naturels (forêt, prairie, rivière, causses, village avec fort marqueur patrimonial)








5. Les principaux partenaires et les moyens financiers

La communauté des acteurs gravitant autour de la structure de Limogne-en-Quercy est très importante pour le bon fonctionnement de celle-ci. En effet ces partenariats sont de différentes natures (humains, financiers, d'actions,…), mais ont tous pour but de soutenir la structure dans le cadre de son activité.

Voici quelques exemples de partenaires :

Usager	Financier	Gestionnaire	Institutionnel	Prestataires extérieurs
Enfants Famille Equipe	La Communauté de Communes du pays de Lalbenque Limogne La CAF La MSA Autre en fonction des projets	La Communauté de Communes du pays de Lalbenque Limogne	La SDJES La CAF La MSA La PMI	Associations Indépendants

Le réseau de l'équipe du centre de loisirs de Limogne-en-Quercy est assez développé, c'est dans ce cadre que des propositions intéressantes lui sont faites assez régulièrement. C'est un atout non négligeable à la diversité des activités et des projets qui sont proposé(e)s aux enfants. Nous entretenons ce réseau de manière régulière par le biais de temps de rencontre, réunion, séminaire, webinaire etc…

Quelques exemples de projets spécifiques :

- Projet court métrage avec l'association « Champ d'image » sur la retranscription visuelle d'un livre pour enfant (d'un auteur de notre territoire de vie),
- Projet de Valorisation du Village avec l'appui de l'association des commerçants de Limogne en Quercy,
- Projet avec le SDIS (Pompiers) de Limogne en Quercy sur l'appel d'urgence, les premiers gestes et sur la visite de la caserne,
- Semaine des droits de l'enfant en partenariat avec le CIDFF notamment,
- Grande consultation de l'UNICEF « Ta voix, tes droits »,
- Projet sur les écosystème aquatiques et l'activité pêche en relation avec la fédération de pêche du Lot,
- Participation au festival « La Grande Défriche » avec l'association artistique « Babel Gum ».

7. LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT SUR LA JOURNÉE

LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

ACCUEIL DU MATIN

- Moment de séparation
- Temps d'échanges avec les familles
- Démarrage de la journée en douceur
- Moments de repos ou activités calme

ACCUEIL DU SOIR

- Temps d'échanges avec les familles
- Départs échelonnés des enfants
- Moments d'activités calme
- Temps de rangement



COLLATION

- Temps de regroupement
- Explication du déroulé de la journée
- Moments d'échanges et de partage avec les enfants
- Travail sur l'autonomie avec la préparation et le rangement de la collation
- Éducation au bien manger et valorisation des produits de saison.

TEMPS CALME / SIESTE

- Temps de repos
- Endormissement par la lecture de contes / musique...
- Écoute des besoins
- Temps calme
- Moments de bien être
- Respect du rythme de l'enfant

REPAS

- Éveil au goût
- Travail autour de l'autonomie de l'enfant
- Moments d'échanges et de partage
- Sensibilisation au tri et au gaspillage alimentaire
- Valorisation de produits locaux
- Participation à la création de repas

ACTIVITÉS

- Découverte d'activités
- Activités autour de la motricité
- Choix de l'enfant
- Activités sportives
- Activités en intérieur
- Développement de l'imaginaire
- Constructions de projets
- Autonomie de l'enfant

8. LA POSTURE DE L'ANIMATEUR.TRICE

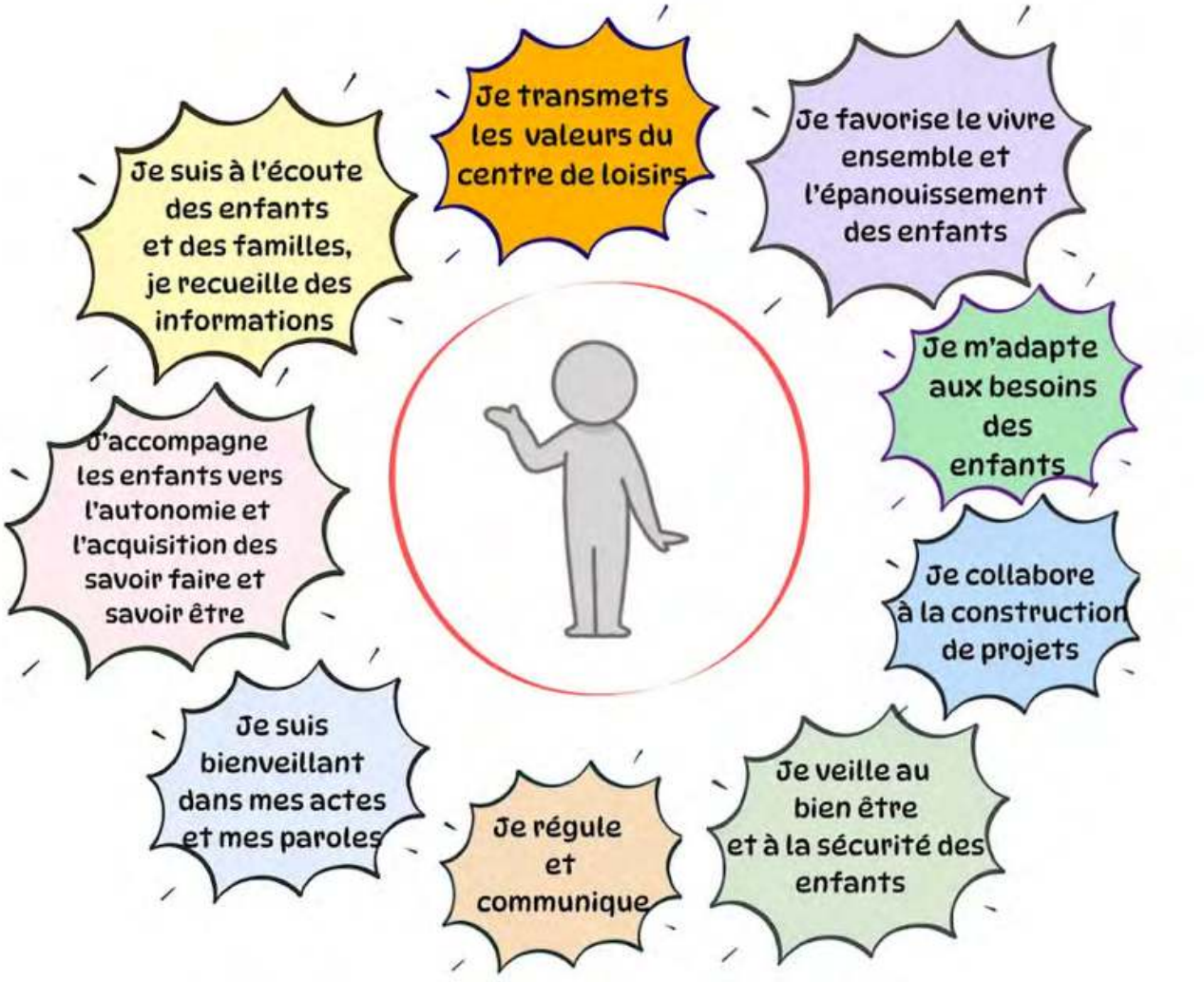

9. LA SANTÉ

Lors de la constitution du dossier d'inscription de l'enfant, il est demandé aux familles la copie du carnet de santé avec les vaccinations obligatoires à jour, la copie du protocole d'accueil individualisé (PAI) s'il y en a un mis en place et d'autres recommandations, informations importantes que la famille souhaite communiquer à l'équipe.

Concernant tous les PAI, un entretien est prévu avec la famille pour faire le point, contrôler la trousse des médicaments. Toutes ces informations sont transmises lors de réunions d'équipe. Ce temps permet de voir les modalités d'exécution.

Pour certains PAI plus complexes, nous faisons appel au médecin de PMI (protection maternelle infantile), à la famille et nous nous réunissons tous ensemble avec l'équipe.

Pour une bonne prise en charge de l'enfant, connaître toutes les facettes de sa santé, est primordial pour le bon fonctionnement de la structure.

Un travail étroit est réalisé avec l'équipe de la restauration concernant les PAI pour allergies alimentaires, les régimes alimentaires ou autre sujet alimentaire.

Concernant la prise d'un traitement médical occasionnel, nous mettons tout en œuvre pour garantir la continuité avec la famille. Soit le parent vient administrer les médicaments, soit la famille fournit une autorisation écrite pour que l'équipe puisse donner le traitement avec la copie de l'ordonnance à jour et les médicaments. Ce traitement médical occasionnel ne signifie en aucun cas que le centre accepte les enfants malades (cf. le règlement intérieur article 10).

Les accueils de loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

La CCPLL a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, temps de formation, rencontre des familles.

10. L'ESPACE INCLUSIF

Nous accueillons depuis plusieurs années des enfants à besoins particuliers. Dans ce cadre nous avons mis en place de manière commune un certain nombre de points par rapport à l'accueil de ce public avec l'ensemble des acteurs présents au sein des locaux de l'école publique de Limogne-en-Quercy.

De plus nous avons fait l'acquisition de matériel permettant aux enfants qui le désirent de s'isoler dans leur journée de collectivité. Celui-ci est constitué du matériel suivant :

- Une cabane sensorielle,
- Une arche d'entrée de l'espace,
- Un tapis,
- Du mobilier pour s'asseoir,
- Des coussins,
- Une table lumineuse de rangement de matériel,
- Des jeux sensoriels,
- Des jeux son et lumière.

Cet espace n'est pas ouvert qu'aux enfants dits à particularité, mais à l'ensemble des groupes. C'est un espace très apprécié. Il est lié à un certain nombre de règles afin que celui-ci remplisse ses objectifs. L'une des plus importante étant qu'il ne peut s'utiliser que seul.

L'animateur est garant de la bonne utilisation de cet espace. Il veille à ce que les enfants respectent les règles établies. L'ensemble de l'équipe peut inviter un enfant à se rendre dans l'espace s'il remarque le besoin dans la journée. La vigilance est primordiale car ce genre de matériel peut être vite détourné de son utilité.

La formation des agents (en partenariat avec le PRH 46) reste un objectif qui se poursuit en 2026. Il est primordial que l'équipe actualise ses connaissances afin de faire évoluer cet espace avec les besoins émergents des nouveaux enfants qui fréquentent le centre.

11. LES TARIFS



LES TARIFS € au 01/02/2026

DES ALSH DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE

QUOTIENT FAMILIAL	QF≤550€		551 €≤QF≤1000		1001 €≤QF≤1200€		1201€≤QF≤1500€		QF > 1501€	
	CCPLL	Hors CCPLL	CCPLL	Hors CCPLL	CCPLL	Hors CCPLL	CCPLL	Hors CCPLL	CCPLL	Hors CCPLL
JOURNÉE AVEC REPAS	7,90€	9,60€	10,85€	12,75€	13,65€	15,55€	15,95€	17,85€	16,10€	18€
JOURNÉE	6,75€	8,25€	8,25€	9,75€	9,75€	11,25€	11,25€	12,75€	11,25€	12,75€
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	4,55€	5,55€	6,80€	7,90€	8,80€	10€	10,40€	11,50€	10,55€	11,65€
1/2 JOURNÉE	3,40€	4,20€	4,20€	4,90€	4,90€	5,70€	5,70€	6,40€	5,70€	6,40€
REPAS	1,15€	1,35€	2,60€	3€	3,90€	4,30€	4,70€	5,10€	4,85€	5,25€
SORTIE *exceptionnelle en dehors du territoire*	1€	2€	2€	3€	3€	4€	4€	5€	4€	5€

Plus d'informations auprès de la Direction de votre Accueil de loisirs
ALSH Limogne : 06.89.28.73.61
ALSH Lalbenque : 06.02.02.69.09

Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne
38 Place de la Bascule
46230 LALBENQUE
www.cc-lalbenque-limogne.fr

12. LES TRANSPORTS

Dans le cadre des sorties et activités organisées par le centre de loisirs, le transport des enfants revêt une importance capitale pour assurer leur sécurité et leur confort. Le centre met en place des moyens de transport adaptés et sécurisés, en fonction des distances à parcourir et des spécificités de chaque activité.

1. Transport en bus :

Pour les sorties nécessitant un transport collectif, le centre de loisirs privilégie l'utilisation de bus ou de l'autocar. Les véhicules sont choisis pour leur conformité aux normes de sécurité en vigueur, avec des chauffeurs professionnels et expérimentés. Un accompagnateur est toujours présent dans le bus pour veiller au bon déroulement du trajet et à la sécurité des enfants.

2. Transport à pied :

Pour les sorties locales et proches du centre, les enfants peuvent se déplacer à pied. Dans ce cas, un adulte accompagnateur est présent à chaque étape du trajet. Les enfants sont regroupés par petits groupes et sont encadrés en permanence afin de garantir leur sécurité, en particulier lors de traversées de rues ou de zones à forte circulation.

4. Transport en mini-bus :

Pour les sorties à destination de sites éloignés, le centre utilise des mini-bus adaptés au transport d'enfants. Ces véhicules sont équipés de ceintures de sécurité et sont conduits par des chauffeurs qualifiés. Un accompagnateur supplémentaire peut être prévu pour assurer une vigilance constante pendant le trajet.

Les familles sont informées des jours/heures/lieux de sorties via une information du portail famille.
L'équipe du centre de loisirs veille au respect règlementaire en vigueur, en lien avec la SDJES (service départemental de l'engagement, la jeunesse et le sport).

13. L'ÉVALUATION DU PROJET

Des réunions bilans sont mises en place à intervalles réguliers, c'est-à-dire à la fin de chaque période. Les outils utilisés seront les retours des parents, des enfants et de l'équipe d'encadrement.

Evaluation des activités

Nous allons nous appuyer sur des critères quantitatifs, à savoir évaluer la fréquentation aux animations, et qualitatifs, l'implication des enfants à la réalisation des projets d'activités, point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Evaluation de l'équipe

L'équipe s'appuiera sur des critères qualitatifs à savoir l'évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, relations avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie. L'évaluation de l'équipe passe aussi par :

- les problèmes rencontrés et la recherche de solutions,
- la tenue de l'échéancier de chaque projet et ou activités,
- l'élaboration d'un bilan avec les points forts et les points faibles.

Ces démarches auront pour but d'améliorer la qualité de travail de l'équipe auprès des enfants.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH

Limogne-en-Quercy